

## **Commune d'ESSOUVERT**

### **Compte rendu sommaire**

Réunion du Conseil Municipal en date du 21 octobre 2019

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN Dominique BERNAZEAU, Corinne BILLARD, Véronique BLAIN FEDY, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Michel PAILLE, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Rose Noël GOBIN qui a donné pouvoir à Henri AUGER, Charles GUERIN, Franck VEZZOSO.

Absent : Rodolphe MAISSANT

Secrétaire de séance : Alain BAUDOUIN

### **Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du PLU**

Élaboré en concertation avec les personnes publiques, la population et les représentants de la profession agricole, le projet d'aménagement et de développement durables retenu et soumis à concertation, propose 4 orientations :

- Mettre en valeur le cadre de vie d'Essouvert
- Dynamiser l'économie communale en s'appuyant sur les richesses du territoire
- Proposer un développement urbain cohérent à l'échelle de la nouvelle commune
- Une diminution des ouvertures à l'urbanisation

Le Conseil Municipal valide l'orientation générale de ce projet.

### **Gestion des cimetières**

Après avoir pris connaissance, des propositions des fournisseurs, concernant les logiciels « gestion cimetière » les prestations d'accompagnement et le coût financier, le Conseil Municipal, décide de retenir la proposition faite par le syndicat informatique SOLURIS 17100 Saintes, pour une estimation financière de 18 983 €, une maintenance annuelle de 327,60 €.

Le logiciel « Marbre » retenu va permettre d'acquérir également du contenu : levé topographique, numérisation des titres de concessions, photos des emplacements, saisie des noms des défunts, ...

### **Bar Restaurant « Le Saint Denis »**

Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre à la gérante actuelle :

- un lot de matériel du bar restaurant, pour un montant de 8 322 €.
- un lave-vaisselle, pour un montant de 2 196,48 €
- un four à micro-ondes, pour un montant de 249 €

Une franchise de loyers de 3 mois est accordée, pour favoriser le bon démarrage de l'établissement.

### **Société des Fêtes d'Essouvert**

Une subvention de 400 € est accordée, à la Société des Fêtes d'Essouvert pour l'organisation du festival comique "Rions Ensemble" qui se déroulera le 8 mars 2020.

### **Achat de tables pique-nique et d'un abris-bus**

Il sera acheté : 3 tables de pique-nique (à installer au bois d'Essouvert), et un abri bus (à installer au village du Pouzat), pour un montant global de 2 773.44 €, cet achat fait suite à l'indemnisation par l'assurance des tables volées et de l'abri bus cassé.

### **Impasses à nommer à Puymoreau et à La Benâte**

Il est procédé aux dénominations suivantes :

- Impasse des Capucines à Puymoreau La Benâte 17400 ESSOUVERT (impasse débouchant sur la rue Paul Daubigné RD 213)
- Impasse des Lauriers à La Benâte 17400 ESSOUVERT (impasse débouchant sur la rue Bouffandeau)

### **Questions diverses**

-Le compte rendu des diverses commissions est effectué.

- Cérémonies de commémoration du 11 novembre :

10 h 15 à La Benâte et 11 h 30 à St Denis du Pin

- Recensement de la population

Le recensement de la population de la commune d'ESSOUVERT sera effectué du 16 janvier au 15 février 2020 ; 3 commissaires enquêteurs seront nommés par Mr le Maire, Mme Rose Noël GOBIN étant coordonnateur communal.

Rajout à l'ordre du jour :

Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération dénonçant à l'unanimité les conséquences du plan départemental de réorganisation des services des finances publiques dans le département de la Charente Maritime, notamment la suppression de certains services de proximité et leur éloignement des bassins de population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire  
Henri AUGER